



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION**  
**valant règlement de consultation**  
**Elaboration d'une plaquette de présentation du Contrat Territorial et du**  
**Contrat Vert et Bleu du bassin versant de la Dore**

**1. Dénomination des cocontractants**

**Pouvoir adjudicateur**

Eric DUBOURGNOUX  
Président de la Formation  
Grand Cycle de l'Eau  
Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez  
Maison du Parc  
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 06 octobre 2021.

**Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)**

**Nom :**

**Adresse :**

**SIRET :**

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

**2. Procédure de passation**

Consultation simplifiée, marché passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

**3. Objet de la consultation / Durée**

L'entreprise retenue devra réaliser : la rédaction, la mise en page, les illustrations et l'impression de la plaquette explicative du Contrat Territorial et du Contrat Vert et Bleu du bassin versant de la Dore.

Cette plaquette a pour objectif de communication :



- Présenter et expliquer les deux outils et les actions,
- Démontrer leur cohérence d'ensemble dans la réponse aux enjeux,
- Souligner la mobilisation et la convergence des partenaires dans la même démarche de préservation de l'environnement,
- Promouvoir le territoire à travers sa richesse environnementale.

### **Préconisation générale**

Il est attendu du prestataire un mode de traitement pertinent, une rédaction et des textes limpides et vivants tout en donnant une large place à l'image et à l'iconographie. Il conviendra de raconter le rassemblement des institutions et des élus, par des propos croisés illustrant la prise en compte de l'intérêt général, du bien commun, dans les politiques publiques, bases des deux contrats. Il faudra aussi mettre en perspective les actions par rapport au patrimoine commun (la nature et ses ressources) et la responsabilité partagée de les préserver et les sauvegarder.

### **Rédaction :**

- Cadrage initial : échanges avec les personnes référentes des outils du Contrat territorial (CT) et du contrat vert et bleu (CVB) sur le bassin versant de la Dore, proposition et calage du sommaire, des volumes de textes et du calendrier, envoi de certains éléments rédactionnels déjà réalisés dans le cadre d'articles ou de rapports disponibles à cette adresse : <https://cloud.parc-livradois-forez.org/index.php/s/tQzxtD6TDdXnxy> (présentation CT-CVB, doc cadre, document de synthèse des outils et de leurs objectifs).
- Proposition : interview d'élus de la formation GCE, directeur du Syndicat mixte du parc naturel régional Livradois-Forez (SMPNRLF), président des comités de pilotages des deux outils.
- Rédaction d'une première version à partir des éléments de matière première fournis par le pétitionnaire, et de recherches complémentaires bibliographiques ponctuelles si besoin.
- Relecture et modifications : participation à une séance de travail avec le comité de relecture (personnes référentes au Parc) afin de convenir des évolutions rédactionnelles nécessaires et de les prendre en compte pour établir une version corrigée et stabilisée.

### **Mise en page et illustration :**

Le prestataire doit mettre en page la plaquette sur la base des textes stabilisés.

- Dans un délai de 15 jours, le prestataire devra proposer une première version sur l'ensemble du document au comité de relecture (correction et avis sur la mise en page).
- 15 jours plus tard, après intégration des demandes du pétitionnaire, il devra proposer une version corrigée pour avis et validation du bon à tirer.

Le prestataire proposera des illustrations en lien avec les textes. Il est attendu :

- Mise en forme graphique du document dans le respect de la Charte graphique du Parc naturel régional Livradois-Forez
- Traitement des images et retouches éventuelles,
- Création éventuelle d'illustrations (reprise de cartes, tableaux ...) en tant que de besoin. Le prestataire proposera dans son offre un forfait de 5 illustrations,
- Suivi d'exécution jusqu'à l'impression



#### **Edition de la plaquette :**

- 1 500 exemplaires
- Format : 8 pages recto-verso, format plié A4, format ou vert déplié 21 X 4 (84 cm) X 29,7 cm ?
- Intérieur papier 120g/m<sup>2</sup> – offset recyclé ou équivalent et/ou bénéficiant d'un écolabel (PEFC apprécié)
- Impression : quadrichromie finition mat (écolabel)
- Couverture couleur : 200 g offset recyclé ou équivalent et/ou bénéficiant d'un écolabel
- Relié.
- Impression et livraison en un seul point : Maison du Parc.
- Délai de réalisation : une semaine à compter de la validation du BAT.

Le contrat sera conclu pour une période de 8 mois à compter de sa notification.

#### **4. Critères de sélection des offres**

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Prix (30%)
2. Moyens humains et matériels mobilisés sur la mission (20%)
3. Pertinence, qualité de la méthode et compréhension de la commande (40%)
4. Prise en compte des clauses environnementales (écolabel, papier recyclé ...) (10%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une ou plusieurs offres. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

#### **5. Pièces constitutives du marché**

La présente lettre de consultation signée, l'offre technique et le devis descriptif détaillé remis par l'entreprise.

#### **6. Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)**

Montant total du marché

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :



## **7. Délais de paiement et intérêts moratoires**

Le paiement se fera sur présentation de factures correspondant à l'avancement de la prestation :

- Un premier acompte de 30 % sera versé après acceptation de la rédaction et de la mise en page sur présentation d'une facture
- Le solde sera versé à la livraison des exemplaires imprimés de la plaquette sur présentation d'une facture

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique. Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

## **8. Modalités de la consultation**

Offre à remettre pour **vendredi 18 mars 2022 à 16h00** (Dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante [achat.public@parc-livradois-forez.org](mailto:achat.public@parc-livradois-forez.org) avec accusé de réception.

## **9. Délai de validité de l'offre :**

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.



## **10. DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE**

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Une note technique présentant les moyens mis à disposition, sa compréhension de l'opération, les références du prestataire sur ce type de projet, une explication de la mise en œuvre de la méthode avec un calendrier prévisionnel.
- ✓ Un bordereau des prix unitaires
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur  
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez